Madame, Monsieur,

Le 20 mai 2020

Nous avons été heureux d'accueillir votre enfant au collège, lundi ou mardi, pour une petite reprise d'un enseignement en présentiel. Après la longue période de confinement si compliquée pour tous, cette première journée, bien chargée, lui a permis de revoir certains de ses enseignants et camarades dans des conditions sécurisées grâce au protocole sanitaire.

Nous partons dès lundi 25 mai sur un autre rythme à raison de 2 journées de présence au collège, les lundis et jeudis ou les mardis et vendredis. Bien sûr, l'enseignement à distance continuera à raison d'un travail donné par disciplines une fois par semaine. Pour une partie des disciplines, les professeurs au collège reviendront sur ce travail donné. Pour les autres, les élèves continueront de travailler comme pendant la période de confinement.

Chaque groupe d'élèves aura sa propre salle. Cela permettra un nettoyage et une désinfection plus facile pour les agents qui n'auront que 12 ou 13 salles à traiter chaque jour. 210 élèves répartis en 23 groupes reviennent au collège.

Sur la base de vos réponses au questionnaire du 12 mai et sur l'expérience du fonctionnement des 2 derniers jours, nous avons construit les emplois du temps des prochaines semaines qui seront valables jusqu'à la fin de l'année scolaire sauf si le ministère décide de faire revenir au collège les élèves de 4ème et de 3ème.

Depuis hier, vous avez accès sur pronote aux nouveaux emplois du temps de votre enfant jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Nous avons été contraints d'apporter des modifications dans la constitution de certains groupes, notamment en rassemblant les élèves transportés dans un même groupe et aussi pour réajuster certains effectifs dans certaines classes, ce qui nous a amenés, selon les cas, soit à ouvrir un deuxième groupe, soit à rassembler deux groupes en un.

En moyenne, l'ensemble des enseignants qui le peuvent pourra prendre en charge entre 8h et 10h30 de cours sur les 2 jours de présence des élèves. De plus, il a fallu aussi tenir compte des disponibilités des enseignants qui travaillent dans 2 collèges différents. De ce fait, quand cela était possible, nous avons privilégié la répartition sur 1 journée et demie et nous avons été obligés de fonctionner en semaine 1 et semaine 2.

La semaine prochaine (du 25 au 30 mai), celles du 8 juin et du 22 juin sont considérées comme la semaine 1.

Les semaines du 1er juin, 15 juin et 29 juin seront les semaines 2.

Nous remettrons dès lundi ces emplois du temps aux élèves.

Les élèves qui seront obligés d'arriver à 8h, à cause des transports seront pris en charge par la vie scolaire, de même s'ils doivent rester jusqu'à 17h.

Je vous souhaite une bonne fin d'année scolaire.

Mme Dessin